

**Équipe de coordination de l'Initiative mondiale pour la transparence**

**fiscale (GIFT) : Suivi des commentaires sur**

**la « mise à jour des indicateurs du Programme PEFA –**

**Projet de consultation publique, 7 août 2014 »<sup>1</sup>**

Suite aux discussions avec le Secrétariat du PEFA qui se sont déroulées à Washington le 9 octobre, et comme cela a été demandé par le Secrétariat pendant la réunion, nous soumettons ces documents supplémentaires sur l'intégration des indicateurs de participation publique dans la préparation et l'exécution du budget dans la série des indicateurs du PEFA.

Cette note contient :

1. Un projet de dimension suggérée qui évalue la participation directe du public au processus de préparation du budget pour inclusion comme nouvelle dimension dans le PI---11, accompagné d'une proposition de texte à inclure dans le texte du PI---11.
2. Une proposition d'ajout au PI---23 (iv).
3. Une proposition d'ajout au PI---26.
4. Une proposition d'ajout au PI---28 (iv).
5. Une proposition d'explication du texte du PI---27(ii).

1. *Projet de nouvelle dimension (iii) sur la participation publique, dans le PI---11.*

Dimension : Les possibilités de participation directe des citoyens au débat et à la discussion lors de la préparation du budget.

Dimension	Exigences minimales : Méthode de notation M2
(iii) Possibilités de participation directe lors de la préparation du budget.	<p><b>Score = A</b> L'exécutif a fourni des possibilités de participation du public au débat et à la discussion lors de la préparation du budget permettant à la fois d'agrèger les questions de politique fiscale et le détail des revenus ou des dépenses pendant au moins deux des trois dernières années. Il existe une loi, un règlement ou une obligation de procédure formelle nécessitant un tel engagement. Le gouvernement a annoncé ce qu'il espère atteindre en recherchant la participation du public, et le calendrier budgétaire permet de prendre en compte l'examen des contributions du public. Les mécanismes de participation du public sont accessibles et le gouvernement publie une rétroaction sur la façon dont les contributions du public ont été utilisées dans la préparation du budget.</p> <p><b>Score = B</b> L'exécutif a fourni des possibilités de participation du public au débat et à la discussion lors de la préparation du budget permettant soit d'agrèger les questions de politique fiscale ou le détail des revenus ou des dépenses pendant au moins deux des trois dernières années, sachant que le calendrier budgétaire permet de prendre en compte l'examen des contributions du public. Bien que les mécanismes de participation soient accessibles, aucune preuve publique sur la rétroaction du gouvernement quant à leur utilisation n'est disponible</p>

<sup>1</sup> Préparé par Murray Petrie, Principal conseiller technique, GIFT, et Joel Friedman et Vivek Ramkumar (International Budget Partnership) avec la contribution de Warren Krafchik (IBP) et Juan Pablo Guerrero (GIFT).

	<p><b>Score = C</b> L'exécutif a fourni des possibilités de participation du public au débat et à la discussion lors de la préparation du budget permettant soit d'agréger les questions de politique fiscale ou le détail des revenus ou des dépenses pendant au moins une des trois dernières années.</p> <p><b>Score = D</b> Les exigences permettant d'obtenir le score C ou plus ne sont pas remplies.</p>
--	---

Proposition d'un nouveau paragraphe 2 (qui peut alternativement être ajouté à la fin du paragraphe 1) :

« L'existence de possibilités de participation directe par le grand public et les acteurs non-étatiques au débat et à la discussion au cours de la préparation du budget est de plus en plus reconnue dans les normes internationales de transparence des finances publiques, car elles sont susceptibles d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques, de contribuer à éviter les renversements politiques, et renforçant ainsi la prévisibilité et la durabilité des politiques. Une participation publique ouverte - à la différence du lobbying des agents publics en privé - peut également accroître la confiance dans le gouvernement, améliorer la conformité volontaire et renforcer l'efficacité des politiques budgétaires.

Proposition du nouveau paragraphe décrivant la dimension (iii) :

« La dimension (iii) évalue la mesure dans laquelle l'exécutif a fourni des possibilités au public (y compris les organisations de la société civile et les autres acteurs non-étatiques) d'apporter une contribution directe aux responsables politiques sur les priorités relatives au prochain budget, en couvrant les questions concernant les agrégats budgétaires et le détail des allocations des recettes et des dépenses. Ceci peut être réalisé par le biais d'un processus distinct pour la politique budgétaire globale par exemple grâce à la consultation d'un document de stratégie budgétaire, un énoncé de politique budgétaire ou tout autre avant-projet de budget, ou par le biais d'une consultation composite sur le budget avec une délibération distincte sur les agrégats budgétaires et sur le détail des recettes et des dépenses. Le débat public direct et la discussion peuvent être encouragés dans les déclarations de politique budgétaire ou les publications portant sur des questions de politique fiscale globale, les budgets des différents ministères, départements ou agences, ou les programmes, les projets ou les biens et les services publics. La participation du public peut être réalisée sous la forme d'observations écrites, de réponses ou de forums en ligne ou de réunions en personne. Les invitations à fournir des commentaires par écrit ou en ligne doivent être publiées et ouvertes à chacun.

Modifications substantielles à ce qui précède :

- Supprimer la dernière phrase du paragraphe 1 dans le texte.
- Renommer la dimension (iii) en dimension (iv) --- la soumission du budget à l'Assemblée législative est postérieure à la participation publique à la préparation du budget.

2. Proposition d'ajout au PI---23.

PI---23 mesure les informations liées à la prestation des services publics. La dimension (iv) de

l'indicateur se penche sur le contenu et la portée des évaluations indépendantes de la performance. Le grand public, comme par exemple les bénéficiaires et les consommateurs des services publics, ont un rôle très important et largement négligé à jouer en fournissant des commentaires sur les questions de prestation de services et de renforcement de la responsabilité à des fins de performance. Il peut apporter des informations et des perspectives qui autrement ne seraient pas disponibles pour les évaluateurs et les décideurs. Nous proposons donc l'ajout en italiques ci-dessous pour la dimension (iv) :

« Le contenu et la couverture des évaluations indépendantes de la performance, *y compris les contributions du public* (évaluation de la conception, de l'efficacité et de l'efficience des fonctions ou des programmes de prestation de services). »

Dans l'explication de la dimension iv, nous suggérons d'ajouter le texte en italique ci-dessous :

« La dimension (iv) considère la mesure dans laquelle la conception des programmes de prestation de services et l'efficacité de ces programmes sont évalués de manière systématique au moyen d'évaluations indépendantes de la performance, *qui, entre autres choses, tiennent compte des contributions du public sur les prestations de services (et qui peuvent également être réalisées par le vérificateur externe et peuvent être appelées « audits de performance »)*. Elle évalue à la fois la couverture de ces évaluations et la mesure dans laquelle elles comprennent des recommandations spécifiques pour améliorer la prestation des services, et définir les mécanismes de suivi de ces recommandations. »

### 3. Proposition d'ajout au PI---26.

L'indicateur PI---26 traite de l'efficacité de l'audit externe. Nous proposons l'ajout d'une référence dans la directive de l'INTOSAI sur la communication, qui devrait appuyer la directive ISSAI 12 sur la valeur et les avantages des ISC (voir <http://www.intosai.org/issai---executive---summaries/view/article/issai---12---the---value---and---benefits---of---supreme---audit---institutions---making---a---difference---to---the---liv.html>)

La directive n'est pas obligatoire et ne sera pas automatiquement considérée en cas d'évaluation de la conformité avec les normes d'audit (ISSAI) de l'INTOSAI. La directive reconnaît, cependant, qu'une participation plus large au travail de l'ISC, y compris de la part du grand public, contribuerait fortement à renforcer l'efficacité de l'ISC.

Nous suggérons de faire référence aux lignes directrices dans la quatrième dimension du PI- 26 comme suit (ajout proposé est en italique) :

« (iv). Le fonctionnement de l'ISC est indépendant du pouvoir exécutif, garanti par les procédures de nomination / révocation du directeur de l'ISC, la planification des missions d'audit, ainsi que l'approbation et l'exécution du budget de l'ISC. L'ISC a eu accès illimité et en temps opportun aux archives, aux documents et aux informations. *L'ISC a interagi avec les principales parties prenantes afin de promouvoir leur participation dans le processus de vérification et de répondre à leurs commentaires.*

### 4. Proposition d'ajout au texte du PI---28 (iv).

L'indicateur PI---28 couvre l'examen par le pouvoir législatif des rapports d'audit. La dimension (iv) de cet indicateur évalue la transparence de la fonction législative d'examen. Le texte relatif à l'indicateur

discute des audiences ouvertes du comité, mais précise qu'il ne permet pas d'évaluer si le public est invité à prendre la parole lors des audiences. Nous recommandons d'inclure l'exigence pour le public de présenter ses opinions pendant l'étape de révision législative afin d'accorder un « a » pour noter la dimension (iv). Cela refléterait la portée du Principe 10 de haut niveau de GIFT, qui se réfère au droit du public et aux opportunités de participation publique directe concernant tant la préparation *que* la mise en œuvre du budget. La participation directe du public à l'examen des rapports d'audit externe pourrait contribuer à renforcer la boucle de la reddition de comptes, un élément clé de la responsabilité de la gestion des finances publiques.

Cette révision spécifique au PI---28 (iv) pourrait être (les ajouts sont indiqués en italiques) :

« Toutes les audiences sont publiques (sauf dans des circonstances strictement limitées telles que les discussions relatives à la sécurité nationale), *et le grand public (y compris les organisations de la société civile et les autres acteurs non-étatiques) ont la possibilité de fournir un témoignage oral ou écrit* ».<sup>2</sup>

Un changement important à prendre en compte pour accorder le score « B » relatif à cette dimension serait d'exiger que toutes les audiences soient menées en public, c'est-à-dire qu'il convient de renforcer les exigences du score « B » ainsi que celles du score « A ». De même, les exigences pour obtenir un score « C » pourraient être renforcées lorsque les « audiences se déroulent régulièrement en public » (ce qui est la formulation actuelle pour obtenir un « B »), ou « certaines audiences se déroulent en public ».

##### 5. Proposition d'explication du texte du PI---27 (ii).

La dimension (ii) de PI - 27 fait référence aux « mécanismes de consultation du public » de la législature dans l'examen de la loi de finances annuelle, à la fois dans le texte de l'indicateur et dans les exigences permettant d'accorder un score « A ». Il peut être préférable d'être plus précis à ce sujet, et de se référer à des mécanismes que les assemblées législatives utilisent, comme les audiences législatives ou les réunions du comité au cours desquelles les membres du public et les autres acteurs non-étatiques peuvent fournir un témoignage oral ou écrit.

<sup>2</sup> Si ce changement est apporté, il sera nécessaire de supprimer ou de modifier la dernière phrase du paragraphe 6 du texte.